

COMPTE-RENDU

Les journées de l'Ecocité « Potentiels, innovations & actions partagées »



Date
4 et 5 juin 2025

Table des matières

Edito	3
Le mot des élus : Des territoires et leurs potentiels.....	3
Table-Ronde : des économies et leurs potentiels.....	7
L'Ecocité en 2035.....	8
La communauté Ecocité	9
Les quatre sessions de travail.....	10
Poursuite de la démarche	18



Edito

Emmanuel Seraphin,
Président du GIP Ecocité La Réunion,

« Construire un modèle unique d'Ecocité tropicale, une ville tropicale nouvelle répondant aux spécificités insulaires, à l'histoire du territoire et à sa projection dans l'avenir. »

« Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Écocité La Réunion a réuni les 3 et 4 juin les acteurs qui font la ville de demain pour les Journées de l'Écocité insulaire et tropicale. J'ai le plaisir de partager avec vous dans les pages qui suivent un recueil des expériences et des échanges des 2 journées, où figurent les projets démonstrateurs, les visites de sites et les retours d'expérience en atelier, les « bonnes pratiques » partagées. Les journées de l'Ecocité, alliant séminaire, visites de terrain et ateliers, sont un bilan d'étape ambitieux, permettant de :

- a) **Dresser un état d'avancement des projets et actions phares du Projet Partenarial d'Aménagement**, en mettant en lumière les réalisations concrètes et les avancées significatives depuis sa signature en 2021 ;
- b) **Montrer aux acteurs des filières et aux promoteurs-investisseurs** que l'Écocité est déjà en pleine construction, que des opérations d'aménagement (résidentielles, économiques, de mobilité, de renaturation urbaine, d'énergie) sont imminentes et que d'autres projets sont en préparation ;
- c) **Partager un retour d'expériences des réalisations au sein de l'Écocité**, afin de mettre en évidence les bonnes pratiques, les leçons apprises et les ajustements nécessaires pour progresser dans la mise en œuvre de la démarche.

Flexible, l'Ecocité s'adapte sans cesse aux évolutions du contexte réglementaire et climatique, et devance les bouleversements en expérimentant des solutions innovantes et appropriées au territoire. De nombreuses réflexions ont conduites en 2013 pour établir la première version du Plan Guide Durable de l'Ecocité réunionnaise et se sont poursuivies pour construire un modèle unique d'Ecocité tropicale, répondant aux spécificités insulaires, à l'histoire du territoire et à sa projection vers l'avenir. Les journées de l'Ecocité permettent d'initier le lancement de la prochaine étape pour le territoire : l'actualisation du Plan-Guide Durable de l'Ecocité dessinant les futures grandes orientations du territoire et la mise à jour des actions du contrat de PPA, témoignant ainsi des avancées collectives. Chaque expérience partagée, chaque visite de site ont démontré qu'aucune problématique ne peut être traitée individuellement et que la force de l'Ecocité est de se faire parler les acteurs et les solutions. Le quotidien du GIP, construit comme l'outil du partenariat au service du territoire, est bien de mettre en regard tous les sujets qui font la ville de demain et de les questionner pour construire des solutions adaptées. Mais les Journées de l'Ecocité de juin 2025 ne sont qu'une étape, un temps d'arrêt pour observer où nous en sommes et où nous allons, et surtout le début d'une démarche qui s'inscrit dans le temps : elles ont vocation à devenir un rendez-vous des acteurs qui portent le changement du cœur d'agglomération. Et pour réussir une ville durable, innovante, insulaire et kreol, nous avons besoin de tous : institutions, collectivités, entreprises, bureaux d'études, habitants. »

Le mot des élus : Des territoires et leurs potentiels

Olivier Hoarau, Maire de Le Port



« L'Écocité, c'est l'affaire de tous. C'est une réussite collective. Il est important de faire le point et de s'interroger sur la façon dont on se déplace, dont on habite et surtout dont on vit dans l'Écocité, sur la façon de construire différemment, en protégeant l'environnement ».

Les projets présentés : ZAC du Mail de l'Océan, ZAC Triangle de l'Oasis, NPNRU Ariste Bolon, Les Portes de l'Océan, le Kartié Mascareignes, le Fil Vert, VETSSE (Valorisation des Eaux usées Traitées en Sortie de Station d'Épuration).

Vanessa Miranville, Maire de La Possession



« L'Ecocité, c'est réellement la ville durable, insulaire, tropicale que nous souhaitons et surtout c'est un modèle que nous devons développer collectivement, à la fois pour le territoire de l'ouest et pour toute la Réunion ».

Les projets présentés : ZAC du Cœur de Ville, ZAC du Moulin Joli, Front de Mer, Mobilité (dont BHNS).

Emmanuel Séraphin, Maire de Saint-Paul, Président du Territoire de l'Ouest



« Nous construisons la ville de demain, celle de nos enfants et petits-enfants. Et nous avons une responsabilité : celle de construire une ville durable, une ville créole où chacun trouve sa place, une ville verte. C'est notre responsabilité de préparer l'avenir sur des bases solides. »

Les projets présentés pour la ville de Saint-Paul : Plan de Renouvellement Urbain de St Paul : Pôle Entrée Sud, Pôle Front de Mer, Entrée de Ville.

Les projets présentés pour le Territoire de l'Ouest : ZAC Ecocité de Phaonce, programme Démonstrateur de la Ville Durable, Espace culturel et sportif de l'Ecocité Phaonce.

Jean-Pierre Chabriat, Conseiller Régional



« Dans un contexte de contraintes environnementales, de transition économique, de transition écologique, de toutes les transitions de nos territoires, que j'appellerais, d'une façon générale, transition systémique, je voudrais insister sur un point. Pour la collectivité régionale, mais aussi pour l'ensemble du territoire et pour vous, il s'agit d'une transformation pour faire en sorte que la région Ouest soit véritablement une terre de progrès humain et une terre de progrès social ».

Les projets présentés : la filière économie bleue, la filière recherche et innovation, la filière touristique (projet de Cité des arts culinaires et traditions), le prolongement de l'axe mixte, le réaménagement de la RN1E.

Pour retrouver les présentations du séminaire du 3 juin 2025





ZAC Mail de l'Océan



Campus Paul Verges



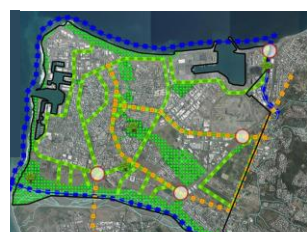
NPNRU Ariste Bolon



Portes de l'Océan



Kartié Mascareignes



Le Fil Vert



VETSSE



PRU de St Paul
(Entrée Sud, Front de Mer,
Entrée de Ville)



Moulin Joli



Cité des Arts Culinaires
& Traditions



Cœur de Ville



Réaménagement de la RN1E



Front de Mer



ZAC de Phaonce
& espace culturel et sportif



Prolongement de l'axe mixte

Table-Ronde : des économies et leurs potentiels

Lors de la deuxième partie de la matinée, différents acteurs majeurs qui participent au développement économique de l'Ecocité témoignent des enjeux économiques rencontrés sur le territoire de l'Ecocité et des perspectives à horizon 2030 et 2050.

Jismy Souprayenmestry, Directeur Economie Innovation insertion du Territoire de l'Ouest et **Franck Seither**, Directeur général de la SPL Grand-Ouest, présentent les conclusions de l'actualisation du SAE (Schéma d'Aménagement Economique), et les différents programmes d'intervention et de modernisation des zones d'activités économiques (ZAE) de l'Ecocité. L'accompagnement de la SPL Grand-Ouest dans ces projets est précisé et les partenariats entre acteurs se poursuivent pour développer les ambitions sur le territoire.

Hanifah Locate, Directrice Recherche, Innovations et Technologies de la Région, et **Vincent Omarjee**, Responsable Innovation de la SPL Energies Réunion, présentent l'état actuel du projet de création de la plateforme dédiée aux enjeux d'énergie.

Christian Coze et **David Li Fok Wai**, directeur et chef de projet de l'association An Grèn Koulèr (AGK), font le bilan de l'avancée du programme de valorisation des biodéchets des cantines scolaires par le consortium AGIDESU – PROXICOMPOST - AGK.

Nathalie Robin Sanchez, Directrice Générale du Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) est intervenue pour présenter le projet CHOR2030, en lien avec l'évolution des besoins de santé du territoire de l'Ouest.

Parc d'Activités Economiques Heva

Les élus se réunissent autour du futur pôle économique Heva pour une visite de site organisée par l'entreprise OPALE. Cette visite a été l'occasion de la pose de la première pierre du parc d'activité dont la fin des travaux est prévue pour 2030.



@T0

L'Ecocité en 2025

En 2025, l'Ecocité insulaire de la Réunion se renouvelle avec plusieurs temps forts :

- **L'actualisation du Plan-Guide Durable de l'Ecocité Réunionnaise**
 - Inventaire de l'état actuel de l'urbanisation au sein de l'Ecocité ;
 - Adaptation de la stratégie globale et intégrée adoptée en décembre 2020 aux objectifs de la réglementation du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et de la démarche urbaine pour répondre aux enjeux et attentes de la loi « Climat et Résilience » ;
 - Déclinaison des orientations stratégiques sur les dix prochaines années (2025-2035) et à terme (2050) ;
 - Actualisation du plan d'actions ;
 - Accompagnement des porteurs de projets à court, moyen et long terme face aux nouveaux enjeux de transition.
- **La mise à jour les opérations du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement**
 - Un référentiel des projets actualisé et partagé, en lien étroit avec les partenaires ;
 - Un suivi des calendriers des actions de l'Ecocité pour assurer une vision transversale et phasée ;
 - La mise en place d'indicateurs de suivi pour évaluer les opérations de l'Ecocité.
- **L'évaluation des opérations de l'Ecocité et le partage des expertises sur le territoire**
 - L'organisation de deux temps forts chaque année ;
 - La promotion des actions et des porteurs de projets auprès des populations.

Les journées de l'Ecocité sont une nouveauté portée par le GIP. En 2025, elles ont pour objectif de fédérer les expertises autour d'enjeux transversaux qui touchent l'ensemble des acteurs et partenaires de l'Ecocité insulaire.

Quatre thématique clé à horizon 2050 :

- La gestion alternative de l'eau ;
- Les nouveaux modes de vie et d'habiter kreol ;
- La mobilité et le stationnement ;
- La renaturation urbaine et agriculture durable.

Les journées de l'Ecocité se poursuivent fin 2025 pour donner suite aux premiers temps d'échanges, visites et ateliers.

La communauté Ecocité

Le territoire de l'Ecocité est animé par des acteurs et actrices fédérés par le GIP autour des enjeux de transition écologique. Cette communauté regroupe des institutions, des collectivités, des entreprises, des associations, des collectifs d'habitants dans la perspective du projet partenarial partagé. L'ensemble des échelles territoriales sont représentées pour répondre aux défis et enjeux de l'Ecocité contemporaine. Les journées de l'Ecocité sont le temps fort annuel partagé par l'ensemble des acteurs sur le territoire.

Acoa Conseil, An Grèn Koulèr, ADIR, AGORAH, AGYRE, AREP, ARS, BRL Ingénierie, CAUE,

CBNM, CBO Territoria, CDC Habitat, CEREMA, Chambre d'agriculture, **Conseil**

Départemental, Conseil Régional, Comité Régional du cyclisme, **Commune de La**

Possession, Commune de Le Port, Commune de Saint Paul, DAAF, DEAL, ENSAM, EGATA,

ESPELIA, Espace, GIP Ecocité La Réunion, ICADE Promotion,

ISAUTIER Promotion, JMW Promotion, Laboratoire

d'Ecologie Urbaine, La Créole, Les Compagnons

Bâisseurs, LD Austral, Océinde, OFB, Office de l'eau, ONF, OPALE,

Perma'kiltir Réunion, SEDRE, SEMADER, Self Signal OI, SHLMR, SICLE AB, SINARJI,

Syndicat Mixte Ile de La Réunion Mobilité, SOLICAZ, SPL Grand-Ouest, Resiliens, RUNEO,

Territoire de l'Ouest, Université de La Réunion, Valorun.



Les quatre sessions de travail

Les journées de l'Ecocité 2025 s'articulent autour de sessions de travail thématiques qui ciblent les enjeux partagés par l'ensemble de la communauté des acteurs Ecocité. Ces premières journées 2025 visent le partage des enjeux rencontrés à l'échelle du territoire Ecocité, des projets et innovations portées autant que l'identification des défis majeurs à soulever pour y répondre. Ces quatre sessions de travail façonnent une culture de projet commune aux acteurs de l'Ecocité.

Session de travail 1 : Gestion alternative de l'eau

Visite de site – Site de La Créole à Cambaie et échanges

La matinée de la session de travail « Gestion alternative de l'eau » s'est déroulée au sein du site de La Créole à Cambaie. Elle a été l'occasion de différentes interventions :

- **Dominique Jala**, Chef du service Exploitation Assainissement de La Créole ;
- **Hélène Lacassagne**, cheffe de projet Démonstrateur de la Ville Durable au Territoire de l'Ouest pour la présentation de la stratégie végétale des jardins tests et des spécificités du programme ReUse ;
- **Florence Chahid-Nourai**, Directrice de la Performance Durable et de l'Expérience Client chez Icade, avec la présentation du bâtiment « Cycle », un projet démonstrateur de gestion des eaux-grises développé par ICADE Promotion pour le village olympique (*en visioconférence*).



Atelier en salle - Synthèse des échanges

Face aux épisodes de sécheresse répétés à l'échelle de l'île, l'ensemble des acteurs s'attache à rappeler l'urgence d'agir pour économiser l'eau, une ressource en crise sur le territoire, à l'échelle de l'Ecocité mais aussi à l'échelle de l'ensemble des communes.

Si la ressource en eau est un enjeu de transition écologique et énergétique partagé, les acteurs soulignent les potentiels de réutilisation des eaux développés sur le territoire de l'Ecocité, à l'image du projet ReUse. Ces potentiels sont autant de leviers de réussite que de partenariats à l'échelle du territoire pour répondre aux enjeux de gestion de la ressource. Ainsi, pour les acteurs de la table-ronde, le lien entre « ressources » et « besoins » est à aborder avec prudence : si la ressource naturelle diminue, les méthodes de réutilisation développées sur le territoire sont à encourager. Plus encore, il est souligné que l'augmentation du nombre d'habitants et de la densité au sein de l'Ecocité n'est pas obligatoirement synonyme de l'augmentation des besoins humains. L'enjeu majeur reste l'adaptation des modes de consommation de la ressource en eau à l'échelle de l'Ecocité et de l'île. Pour les acteurs, la destination de l'eau, qu'elle soit publique ou privée, mériterait d'être révélée et valorisée, tout comme le coût réel des processus de potabilisation et d'épuration de l'eau.

Ainsi, l'ensemble de la communauté Ecocité présente au sein de cette première session de travail identifie la nécessité de poursuivre les projets engagés, qu'il s'agisse de projets publics tels que le projet ReUse ou d'autres, au stade de l'expérimentation au sein des projets urbains privés, à l'échelle de l'ilot ou de la parcelle. C'est bien l'articulation de l'ensemble des échelles de projet qui est perçue comme un levier de travail pour apporter des réponses adaptées aux enjeux à des échelles plurielles.

Pour renforcer la stratégie de gestion des eaux, les acteurs soulignent l'enjeu d'élargir le schéma directeur de l'eau potable vers celui du cycle de l'eau dans lequel serait traité le pluvial, le potable et les eaux usées. La gestion est en effet perçue comme un « angle mort » des projets alors qu'elle représente un levier de la transition écologique et énergétique à court, moyen et long terme. A titre d'exemple, confier la pérennisation de cette transition à des copropriétés est perçu comme un risque, au regard du potentiel abandon de la mise en œuvre de solutions innovantes.

Plus encore, dans une perspective opérationnelle, l'investissement financier pour des innovations et expérimentations sur le territoire reste un enjeu structurel partagé. Avec la mise en œuvre de plusieurs projets, un retour d'expérience pourrait être réalisé et bénéfique à l'ensemble de la communauté des acteurs de l'Ecocité dans l'objectif de partager les échelles d'action, les temporalités et montages proposés.

Nouvelles actions à envisager et à porter par le GIP

- **Référentiel partagé** : Initier un diagnostic sur la ressource en eau et identifier les investissements en cours et projetés (trajectoire financière) nécessaires à la mise en œuvre des opérations.
- **Planification** : Réflexion sur un schéma directeur du cycle de l'eau de l'Ecocité en s'appuyant sur le schéma directeur de l'eau potable et sur les dispositifs existants inscrits aux actions du PPA (« Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de La Créole - Saint-Paul » ; « Valorisation des eaux en sortie de station d'épuration VETSSE - Le Port » ; « Valorisation énergétique du réseau d'Irrigation Littoral Ouest (Département) »).

Session de travail 2 :

Nouveaux modes de vie et d'habiter kreol

Visite de site – Ecoquartier Cœur de Ville (La Possession)

La matinée de la session de travail « Nouveaux modes de vie et d'habiter kreol » s'est déroulée au sein de l'Ecoquartier Cœur de ville de la ville de La Possession. Ciblée pour ses leviers en matière d'éco-conception des ouvrages et d'identification de nouvelles formes d'habitat adaptées à l'habiter kreol, ce projet se caractérise également par les objectifs d'inclusion sociale, traduits par la mise en œuvre de processus de participation citoyenne et un calendrier d'animations de quartier.

Les participants au groupe de travail ont pu aborder ces sujets lors d'une visite commentée par **Leila Dufner**, Directrice du Service Habitat à la Ville de La Possession, **Benoit Zimmerger**, Directeur du Développement d'OPALE, **Fabrice Mnemonide**, Agent de proximité à la SHLMR et **Nancy Houg On Seing**, Chargée de Développement Local à la SHLMR.



Atelier en salle - Synthèse des échanges

L'ensemble des acteurs partagent l'intérêt d'une réflexion commune sur les nouveaux modes de vie et d'habiter kreol.

Plusieurs constats sont partagés et permettent de contextualiser le développement résidentiel au sein de l'Ecocité. En effet, il est rappelé que l'évolution de l'habiter kreol, des modes de vie et des besoins est au cœur des enjeux rencontrés par les acteurs sur le terrain. A l'échelle de l'Ecocité, les réponses à apporter sont à anticiper pour répondre aux demandes rencontrées sur le territoire, celles de l'accessibilité PMR, de l'accès plus systématique à des équipements de santé, ... Pour y répondre, les formes urbaines proposées dans l'Ecocité seraient à réinventer, pour, par exemple, favoriser le passage de l'individuel au collectif, en pensant les critères de densification désirable et opportune des opérations. En effet, les acteurs soulignent que pour certains imaginaires, l'habitat kreol ne serait pas en adéquation avec l'habitat collectif. D'autres estiment qu'il s'agit justement d'un objectif à partager et à travailler à l'échelle de l'Ecocité. Si le « bâti tropical réunionnais » a déjà évolué de l'individuel au collectif, avec différentes typologies, des expérimentations d'auto-construction et d'auto-réhabilitation accompagnée sont déployées et obtiennent des retours positifs de la part des habitants. Pour y parvenir, il sera possible de s'appuyer sur des retours d'expériences et de savoir-faire réunionnais.

Pour l'ensemble de la communauté des acteurs Ecocité, si la production de logements au sein de l'Ecocité reste l'enjeu prioritaire pour répondre à l'urgence de loger les futurs habitants avec qualité, celui-ci se heurte à la pression foncière existante, à des équations économiques tendues et à des délais réglementaires parfois jugés trop longs pour la mise en œuvre des projets et l'accueil des populations.

Les aspirations en termes de « Nouveaux modes de vie et d'habiter kreol » sont partagées. Plusieurs leviers sont identifiés et pourraient préfigurer un référentiel partagé des nouveaux modes de vie. A titre d'exemple, disposer d'un espace en lien avec l'extérieur comme le balcon et la varangue reste essentiel. Les systèmes d'ouverture, de volets, de persiennes ont évolué ces dernières années et sont à actualiser au sein des projets. La notion d'espace partagé, intérieur comme extérieur, a été citée comme un levier d'attractivité résidentielle, à l'image des espaces de convivialité imposés dans les résidences par le PLU de la Possession. Au-delà de la qualité des logements, l'évolution de la qualité des modes de vie se jouent dans l'accès à l'offre équipée. Les équipements, et plus largement les aménités, doivent jouer leur rôle dans l'accompagnement social des plus dépendants. Plus encore, le rôle traditionnel d'inclusion de l'espace public est rappelé, au regard de l'enjeu d'en retrouver les qualités lorsqu'il est créé. Des indicateurs de suivi complémentaires, notamment sensibles, de ceux quantitatifs existants pourraient alimenter un observatoire de cette problématique. Les acteurs rappellent que des visites annuelles de logements témoins pour vérifier la qualité proposée existent et pourraient être partagées.

Au-delà de l'enjeu de production résidentielle, et de son rythme, les acteurs rappellent que l'accès au logement, sa désirabilité et son appropriation restent des processus qui supposent la mise en œuvre de plusieurs actions de co-construction. Avec la concertation citoyenne, l'ensemble de la population est à impliquer en amont des projets jusqu'à leurs livraisons pour révéler les aspirations et accompagner les habitants dans la transition.

Nouvelles actions à envisager et à porter par le GIP

- **Référentiel partagé** : Préfiguration d'un cahier des charges pour une mission de rédaction de cahier de retours d'expériences (éléments positifs, indicateurs sensibles et axes d'amélioration)

Session de travail 3 : Mobilité et stationnement

Visite de site – Sentier Littoral Ouest

La matinée de la session de travail « Mobilité et stationnement » s'est déroulée le long du Sentier Littoral Ouest. Ce sentier permet un accès libre et ouvert au littoral à tous et toutes et propose des solutions d'aménagement sobres. Il représente un soutien au développement des mobilités douces piétonnes et cyclables, et à la pratique sportive.

Cette visite a été commentée à quatre voix par **Eline Cheung** (service Tourisme du Territoire de l'Ouest), **Valérie Mouchard** (Direction de la Biodiversité, Ville de St Paul), **Christophe Salas** (ONF) et **Violaine Pauline-Lempereur** (GIP Ecocité).



Atelier en salle - Synthèse des échanges

L'ensemble des acteurs partagent les caractéristiques de l'Ecocité pour mieux appréhender les enjeux de mobilité et de stationnement. Ainsi, il est rappelé que l'Ecocité est un territoire de 5 000 hectares, à la topographie relativement plane qui autorise toutes les mobilités. L'ensemble des acteurs s'accordent à identifier cette caractéristique comme un atout idéal pour imaginer via le label Ecocité la déclinaison de la « ville du quart d'heure ». Celle-ci serait à organiser autour de trois centres urbains avec des polarités d'emplois, de loisirs et de consommation. Toutefois, il est rappelé que l'enjeu de la mobilité active est un enjeu multi-scalaire. Le lien avec la ville de Saint-Denis est un enjeu structurant pour l'évolution de la mobilité. Avec les déplacements pendulaires et touristique, une logistique particulière des déplacements est à anticiper.

Pour les acteurs, améliorer l'offre de transports en commun pose l'enjeu de la fréquence proposée de l'offre TC à l'échelle de l'Ecocité pour concurrencer la place de la voiture individuelle et le rôle de l'infrastructure de la route du littoral. Si les modes actifs peuvent être développés, il s'agit d'anticiper l'intégration d'aménagements adaptés au climat tropical de l'Ouest et les besoins en infrastructures de mobilité active dans les opérations et les îlots existants et en projet. Le territoire de l'Ecocité dispose déjà de certains aménagements. Les révéler pour mieux les intégrer au sein des projets est un levier de développement partagé, tout en poursuivant les expérimentations incitatives. Plus encore, la gestion agile des flux sur l'espace public est une réponse possible à apporter pour apaiser les conflits d'usage et encourager la pratique des modes actifs. La dissociation des usages par des marquages au sol pourrait par exemple être dupliquée au sein des opérations. Plus largement, des actions de sensibilisation pourraient être portées au sein des écoles pour sensibiliser les publics les plus jeunes.

D'un point de vue opérationnel, les acteurs partagent le constat que la réduction de l'usage de la voiture individuelle impactera le coût des opérations et le budget des ménages. Aujourd'hui, près de 40 m²/logement sont dédiés à la voiture individuelle et le coût du stationnement en ouvrage oscille entre 20 000 et 30 000 €/place. Dans une étape de transition écologique et énergétique, des solutions de stationnements réversibles en surface ou en rez-de-chaussée peuvent être étudiées au cas par cas.

Pour rationaliser la place de la voiture à l'échelle du territoire, plusieurs pistes de projet sont identifiées. D'un point de vue programmatique, les acteurs partagent le constat que l'offre de stationnement mutualisée comme le parking-silo existe mais reste non attrayante. Si le parking-silo est identifié comme un programme pertinent à programmer, son développement reste conditionné à la prise en compte de l'expérience usager et à la qualité architecturale proposée. Le montage opérationnel et financier adéquat sont également des enjeux à partager avec les aménageurs dans le cadre des opérations publiques. Plus encore, une offre de parkings-relais et d'aires de co-voiturage, en lien avec une offre de véhicules partagés pourrait être programmée.

A l'avenir et dans une dynamique de sensibilisation, des démarches incitatives pourraient favoriser la diversification des mobilités telles que « l'Ecocité à vélo », « la journée des transports gratuits », « la journée sans voiture »).

Nouvelles actions à envisager et à porter par le GIP

- **Référentiel partagé** : Préfiguration d'une mission de réalisation d'un cahier partagé d'inspirations pour des solutions innovantes de parking et stationnement (parking silo, parkings relais) ;
- **Evènementiel & sensibilisation** : Evènement grand public annuel (défi mobilité douce et partagée).

Session de travail 4 : Renaturation urbaine et agriculture durable

Visite de site – NPNRU Ariste Bolon et ferme urbaine

La matinée du de la session de travail « Renaturation urbaine et agriculture durable » a été animée par **Aude Mathieu**, Chargée de mission PIA ANRU + et **David Li-Fok-Wai**, Chargé de projet de l'association An Grèn Koulèr.

La matinée s'est déroulée en plusieurs temps, à savoir :

- La présentation du plan global, du projet de groupe scolaire et de la concertation avec le CAUE ;
- La visite du quartier Ariste Bolon (culture de riz, projets de végétalisation par les habitants, avenue Roméro) ;
- La visite de la ferme urbaine : compostage, bacs autonomes, aquaponie, ...



Atelier en salle - Synthèse des échanges

La session de travail a révélé la nécessité d'engager un portage politique et technique pour partager et répondre à l'ambition de création de terres fertiles à l'échelle de l'Ecocité, voire du Territoire de l'Ouest, avec une gouvernance dédiée.

À ce jour, les acteurs soulignent qu'en dehors d'initiatives locales qui restent fragiles, la démarche « terres fertiles » n'a pas encore fait émerger de modèle économique satisfaisant. Or, dans le milieu tropical, sec, aride et parfois pollué de l'Ecocité, le développement de terres fertiles est ciblé comme un levier majeur pour permettre la renaturation, la restauration écologique, la phytoremédiation, l'agriculture urbaine, les jardins partagés, l'agroforesterie... autant d'actions déjà identifiées et à développer.

D'un point de vue opérationnel, l'actualisation du plan d'actions est désormais identifiée comme une action prioritaire à l'échelle de l'Ecocité par l'ensemble des acteurs pour favoriser la recherche de financements, publics comme privés (mécénat), tant pour de l'investissement que pour du fonctionnement. Si certains leviers de financement sont aujourd'hui disponibles, les acteurs soulignent leur fragilité et l'enjeu de les activer à court terme.

Actions existantes et à poursuivre par le GIP

- **Action PPA Ecocité - Programmation** : Hiérarchisation plan d'actions d'agriculture urbaine de l'Ecocité existant au regard des enjeux, réussites et défis ; Elargissement du plan d'actions à la thématique des Terres Fertiles (en lien avec le programme « Production de Terres Fertiles » porté par le TO)
- **Valorisation - Actions communales** : Jardins Familiaux de La Possession ; Cahier de prescriptions à La Possession

Poursuite de la démarche

Poursuite des réflexions fin 2025 et en 2026.

